

« **La formation continue en culture : collaboration, concertation et territoires** »

Compétence Culture
20 septembre 2019

Exercice 1 : Vos expériences en collaboration

Mécanisme de collaboration	Votre expérience
1. Coordination : Acte de diriger les initiatives ou les actions de ses membres vers la réalisation d'un but commun avec la meilleure efficacité.	
2. Coopération : Relations et échanges non conflictuels/non concurrentiels, cherchant modalités appropriées pour analyser ensemble de façon partagée les situations. Collaborer dans le même esprit pour parvenir à des fins communes ou acceptables par tous.	
3. Collaboration : Acte de <u>travailler ensemble</u> pour atteindre un objectif commun. La collaboration est un processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour réaliser un travail poursuivant des <u>objectifs communs</u> . Notions de résultats et de coresponsabilité.	
4. Concertation : Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.	
5. Mutualisation : La mutualisation entre organisations repose sur une envie commune de collaboration. Elle exige un objet de mutualisation. « Mutualiser des ressources (matérielles, financières ou humaines) suppose en effet la contribution de chacun des acteurs et solidarité, partage, responsabilités assumées. »	